



Activités des Elus CGT au CHSCT

Dans ce compte-rendu des activités des élus CGT au CHSCT, vous trouverez des articles sur : les conditions de travail en missions MAP, la sécurité sur les toits, les numéros d'urgence à Lardy, les conséquences de New PDM sur notre travail, etc.

Mission MAP moteur: un dossier au long cours

Fin 2014, les élus CGT au CHSCT avaient alerté la direction sur les dérives des conditions de travail des salariés de la MAP moteur partant en mission, principalement en Espagne (Grenade). A cette époque, nous avons demandé la tenue d'un CHSCT extraordinaire afin d'être sûrs de la prise en compte et de la résolution des problèmes de stockage de carburant, de place pour stocker les véhicules d'essai, de place dans les bureaux...

Au cours de ce CHSCT, les réponses qui nous ont été apportées ont été plutôt rassurantes et le traitement de ces problèmes semblait être sur la bonne voie. Certaines actions ont d'ailleurs abouti, comme par exemple la sécurisation du stockage de carburant qui se faisait jusqu'à présent dans des fûts qui restaient en plein soleil, donc soumis à des températures souvent supérieures à 30°C, et parfois sans rétention.

Loin d'être naïfs, nous sommes restés vigilants et nous avons continué à suivre ce dossier. Grand bien nous a en pris car presque un an après ces belles promesses, nous avons pu constater que des dérives existaient toujours et que maintenant cela s'étendait aussi aux missions à Kiruna, base d'essais qui jusqu'à présent était qualifiée d'exemplaire.

Nous avons donc demandé, ainsi que les élus de la CFDT, la tenue d'un nouveau CHSCT extraordinaire afin de traiter une nouvelle fois ces

problèmes. Cela apparaissait nécessaire puisque la direction semble enfin décidée à y mettre les moyens. Elle va enfin nommer deux chefs de mission distincts, un pour l'Espagne et un pour la Suède. La particularité de ces personnes étant qu'elles seront rodées aux démarches locales afin de faciliter les choses. De la même manière, un nouvel aménagement est enfin envisagé pour l'Espagne afin de répondre aux besoins. En attendant, la direction s'est engagée à financer sans restriction la location de locaux, notamment des bureaux dans les hôtels utilisés par les salariés partant en mission. Problème : pour les missions du début de printemps à Grenade, la base sera fermée et il n'y a pas de responsable sur place !

En conclusion, il a fallu que les salariés partant en mission se battent avec les élus CGT pour avoir une réelle prise en compte de cette problématique. Et les premiers retours des missions Kiruna et de la mise en place des missions à Grenade démontrent que certains problèmes comme le manque de moyens sur place et la présence d'un responsable de mission ne sont pas résolus. Nous continuerons donc à suivre ce dossier pour être sûrs que les promesses soient tenues. Nous invitons d'ailleurs les personnes partant en mission à nous remonter les difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

Pour rappel, contre le projet de loi de casse du droit du travail, une manifestation est prévue à Paris demain jeudi 24 Mars à l'occasion de la présentation du projet en Conseil des Ministres.

La CGT et SUD appellent les salariés à faire grève jeudi 24 mars 2016 (appel couvrant la journée) pour le retrait du projet de loi Travail et à participer à la :

Manifestation à Paris départ 12h30 de Montparnasse vers les Invalides

RDV devant le CE de Lardy à 11h15

Inscription aux transports collectifs en bas de la cantine



Le coût de la sécurité : La mise en danger de la vie des salariés

Il y a près d'un an, un salarié de la société PEI avait failli perdre la vie en effectuant une opération de nettoyage sur la toiture du L22. Alors qu'il balayait le toit, le salarié a buté sur un dôme servant de puits de lumière, a perdu l'équilibre et a basculé en arrière sur ce dernier. Sous le poids du salarié, le dôme a cédé, le salarié a fait une chute d'une hauteur de 3,5 m et s'est réceptionné sur le dos. Fort heureusement, il en est sorti indemne.

Suite à ce grave accident, les élus CGT au CHSCT ont provoqué la tenue d'un CHSCT extraordinaire à l'issue duquel a été votée la mise en place d'une enquête concernant cet accident, à l'unanimité des élus au CHSCT, toutes organisations syndicales confondues. Cette enquête s'est déroulée entre Mars et Décembre 2015 et a permis de mettre en évidence plusieurs dysfonctionnements :

- Les dômes n'étaient pas équipés de garde-corps ou de grille antichute comme le stipule le code du travail
- Le cahier des charges Renault ne décrivait pas précisément les activités à réaliser et les risques associés au travail sur ce type de toit « terrasse ».

Suite à ce constat la direction Renault s'est engagée à :

- Sécuriser l'ensemble des toitures du site
- Faire figurer dans les plans de prévention les risques associés au travail sur les toitures.

Toit, toit mon toit

Sur Lardy il y a deux types de toits : les toits sécurisés par des protections collectives (où des rambarde sécurisent les bords) et les toits qui nécessitent une ligne de vie et demandent un équipement individuel nominatif (baudrier). Nous avons demandé à plusieurs reprises lors d'inspection CHSCT la mise en place de panneaux signalant l'équipement nécessaire ou non pour monter sur le toit afin d'éviter d'y arriver sans équipement adéquat.

Aujourd'hui nous n'avons ni réponse ni délai sur la mise en place de panneaux préventifs. La direction se doit d'y remédier rapidement.

Malheureusement, lors des inspections CHSCT, ou de simples visites de terrain, les élus CGT ont pu constater de gros écarts entre les paroles et les actes de la direction :

- Les verrières en toiture du L38, qui au mois de Janvier 2016, ne disposaient toujours pas de grilles antichute alors qu'elles sont accessibles par les fenêtres des bureaux et qu'elles se trouvent à une dizaine de mètres au-dessus du sol.

- De nombreux escaliers extérieurs (L16, etc.) permettant l'accès aux toitures qui sont restés accessibles des mois après l'accident jusqu'à ce que les élus le remontent à la Direction.

- De nombreuses portes (L16, L68...) permettant d'accéder aux toits qui sont restées ouvertes des mois après l'accident jusqu'à ce que les élus le remontent à la Direction.

- L'absence de pictogrammes

au pied des escaliers menant aux toitures, permettant de savoir rapidement quels EPI sont nécessaires, malgré les demandes récurrentes des élus.

Tous ces dysfonctionnements et lenteurs sont dus au fait que la sécurité des salariés du site est pilotée par son coût et non par sa nécessité. Les élus CGT au CHST veulent rappeler à la direction que les salariés du CTL viennent pour travailler et non pour y risquer leur santé ou leur vie.

Allo c'est QUI ?

Connaissez-vous le numéro d'urgence de Lardy à partir d'un portable ? Vous, peut-être, mais la direction hésite entre 01 76 89 7 112 le vendredi à 11h46 et le 01 76 87 73 46 le même jour à 13h20 dans son email de Clic'Infos. Comment voulez-vous que les résidents de Lardy s'y retrouvent ?

Les élus CHSCT demandent à la direction d'envoyer un message clair sur les numéros

d'urgence de Lardy à tous les résidents du site (Renault et prestataires) par tous les moyens de communication interne et qu'elle mette à jour tous les affichages.

Pour rappel, le fait d'avoir dans son téléphone portable le numéro d'urgence peut faire gagner de précieuses minutes lors d'un accident sur le site.

Pas de pompier sur le site mais des « intervenants »

A la suite de nombreux sous-effectifs dans l'équipe des pompiers du site depuis le début d'année 2015 les élus CGT au CHSCT ont posé la question suivante :

- Combien de pompiers au minimum doivent être présents en permanence sur le site afin d'en assurer la sécurité, notamment si un feu venait à



se déclencher dans un bâtiment avec des salariés à l'intérieur?

Réponse écrite de la direction : « Il ne s'agit pas de pompiers : 1 opérateur PCS (Poste de Sécurité Central), 1 chef d'équipe INTERVENANT, 3 INTERVENANTS. »

Commentaire : Pour un sujet aussi important on ne peut pas dire que la direction s'étende sur le sujet. Ces salariés sont quasiment tous pompiers

volontaires dans leur commune et c'est aussi pour cela que des entreprises comme SERIS les recrute. On loue bien souvent leur « esprit pompier » sur le site mais voilà, côté travail, la direction préfère parler d'INTERVENANT.

A l'oral il nous a été dit que les « intervenants » n'avaient pas la mission de combattre un feu dans les bâtiments mais d'évacuer les salariés.

New PDM : Nouveau Pot De M...

Depuis plusieurs mois, le nouveau logiciel d'entreprise New PDM est en cours de déploiement sur le CTL. Ce logiciel servira, entre autres, à stocker tous vos résultats et comptes rendus d'essais.

Malheureusement, ce déploiement ne se fait pas sans mal et vous avez été nombreux à nous remonter les problèmes quant à son utilisation, son ergonomie et sa convivialité qui datent d'un autre âge et qui rappelle à certains des environnements développés sous DOS et sous des versions de Windows que les plus jeunes ne peuvent pas avoir connu.

Les élus CGT ont donc demandé à avoir une présentation en CHSCT afin de savoir si tous les problèmes connus allaient enfin avoir des solutions.

Eh bien, la réponse est simple : les responsables du déploiement de ce logiciel sont conscients des imperfections que nous avons citées plus haut et nombre de plaintes d'utilisateurs leur sont aussi remontées. Pour autant, même si certains défauts seront améliorés, il n'y aura pas de solution miracle et nous continuerons donc à utiliser ce logiciel avec toutes ces imperfections pendant des années.

Encore une fois vive la Qualité de Vie au Travail ! Enfin, nous sommes sauvés car nous avons appris que notre grand directeur Gaspard Gascon s'est lui-même emparé du sujet vu les enjeux pour l'entreprise et le mécontentement général. Il le traite directement avec la direction de Dassault, fournisseur de ce logiciel. Nous serons attentifs aux résultats de cette démarche.

Sésame, ouvre-toi

Lors d'une inspection CHSCT, des salariés nous ont remonté que la porte badgée du L11 ne s'ouvrait plus avec certains badges depuis plusieurs mois et cela malgré leur demande de réparation (DI) envoyée par email.

Ils étaient obligés de faire un détour par un atelier pour accéder à leur poste de travail.

Il aura fallu plusieurs mois et l'intervention des élus au CHSCT pour qu'enfin ce problème simple soit résolu.

C'est le genre de problème qui empoisonne la vie des résidents par une dépense d'énergie et de perte de temps inutile. Encore une fois, le leitmotiv actuel de la direction, la Qualité de Vie au Travail, semble plus être un outil de com' qu'une volonté réelle de faciliter notre travail !

Femmes sur le site, salariées comme les autres pour la direction ?

Question posée en CHSCT sur les toilettes pour les femmes :

Actuellement, pour les femmes du L26 Nord, les toilettes les plus proches sont soit au milieu du bâtiment soit à l'étage.

Les élus CGT au CHSCT demandent à ce que cette situation soit corrigée pour faire évoluer le bâtiment en tenant compte de la part de plus en plus importante de femmes dans ce bâtiment.

En complément, nous demandons à ce qu'un bilan soit fait sur l'ensemble du site afin que la direction s'assure que ce type de défaillance ne soit pas vrai dans d'autres bâtiments.

Réponse direction : En cours de documentation

Commentaire CGT : La direction nous rappelle régulièrement qu'elle œuvre pour l'égalité homme/femme, il ne manque plus qu'à passer aux actes.



Renault-Cléon : Un accident mortel dans l'usine

Voici la déclaration effectuée par la CGT en CCE ce lundi suite au décès survenu jeudi dernier, consécutif à un accident du travail à Cléon.

« Un malheur de plus a frappé une usine du groupe - Renault Cléon

Le jeudi 10 mars, un accident très grave s'est produit sur le site de Cléon. Nous avons appris jeudi 17 mars, le décès de Jérôme Deschamps, âgé de 33 ans et père de 2 enfants. Les salariés de Cléon sont bouleversés par cette annonce.

Les élus CGT s'associent à la peine de ses proches, ses amis, ses collègues de travail. Jérôme travaillait en maintenance, au bâtiment F, il était très apprécié par ses collègues.

Un accident mortel qui suscite beaucoup de questions, mais fait également ressortir beaucoup de problèmes récurrents auxquels sont confrontés les salariés de Cléon, et plus particulièrement les salariés de maintenance.

Les élus CGT tiennent à vous interpeller et vous demandent d'intervenir sur différents sujets :

- Le fait que les salariés de maintenance, à cause de problèmes de conceptions, d'entretiens, soient régulièrement amenés à travailler avec des « sucettes », shunts, carters retirés ou dans des situations de travail « sous énergie » ne peut pas durer.

- Que les feuilles « ISEPA », qui autorisent les interventions sous énergie sont le plus souvent uniquement formelles, sans aucun suivi.

- Que les salariés de maintenance interviennent régulièrement sur des machines sans avoir reçu les formations spécifiques nécessaires sur les particularités de ces machines.

- Que les salariés de maintenance interviennent quotidiennement seuls sur des machines.

- Que les salariés de maintenance soient quotidiennement isolés, sans aucune assistance des salariés de production qui sont, tout comme eux, en manque d'effectifs chronique.

Ces situations, et bien d'autres, mettent les salariés en dangers, nous alertons la direction de Cléon depuis des années, en CE, DP, CHSCT sur ces risques, sans résultat.

Pour que ces drames cessent, sur tout le groupe, nous exigeons une prise en compte immédiate des remarques remontés par les salariés, pour qu'enfin nous puissions travailler dans des conditions sereines. »

En aucun cas, il n'est acceptable de perdre sa vie au travail. La direction doit tout mettre en œuvre pour éviter que de nouveaux décès ne se déroulent dans les sites Renault que ce soit en usine ou dans l'ingénierie.

Renault-Bursa : scandaleuse répression des travailleurs en lutte

Début mars 2016, des événements très graves ont eu lieu dans l'usine Renault de Bursa en Turquie. Depuis janvier, les salariés réclamaient des augmentations de salaires dans la lignée de leur mouvement du printemps 2015 qui avait fait tache d'huile dans toute la métallurgie turque. Après la décision du gouvernement d'augmenter le salaire minimum national de 1 000 à 1 300 livres (soit environ 350 euros), les travailleurs ont revendiqué que l'ensemble des salaires soient réajustés dans les mêmes proportions pour tenir compte de l'inflation, qui continue de ronger le pouvoir d'achat.

Mais Renault a décidé de réprimer sauvagement ce mouvement naissant en licenciant 10 meneurs des travailleurs et en annulant les élections professionnelles prévues le 29 février. Devant ces décisions scandaleuses, les travailleurs se sont mis spontanément en grève le 1^{er} Mars et ont bloqué l'usine. C'est alors que la police turque a tenté de les déloger violemment. 22 salariés ont été interpellés et les images pourtant bien plus violentes que celles des chemises arrachées des RH d'Air France n'ont pas fait le tour du monde, loin de là ! Visiblement, quand des ouvriers sont victimes de la répression patronale et gouvernementale, les médias trouvent ça normal... Plusieurs dizaines de salariés ont été licenciés suite à la manifestation, une centaine a été mise à pied. Les autres ont pour l'instant repris le travail dans un climat de peur inadmissible.

Voilà comment Renault s'appuie sur un régime de plus en plus autoritaire pour museler ses salariés. Voilà comment Renault tente de maintenir des salaires au ras des pâquerettes dans un pays pour pouvoir menacer les travailleurs d'autres pays de délocaliser la production.

Notre solidarité avec les salariés turcs est totale. Face à la répression scandaleuse comme pour leurs revendications salariales et démocratiques (pouvoir se faire représenter par les délégués qu'ils choisissent). Licenciements, annulation d'élections, appel à la répression policière, Renault n'a visiblement que faire de « l'accord relatif au respect de droits sociaux fondamentaux » que C. Ghosn a signé pour les usines à travers le monde. Nous continuerons de vous informer sur la situation.

Halte à la répression !

Vive la lutte des travailleurs de Renault-Bursa !